



[Accueil](#) / [France - Monde](#) / [Circulation - Déplacements](#)

## Le plan vélo va changer la ville de Balma



Les pistes cyclables devront être intégrées à l'aménagement routier. / Photo DDM, archives, Emmanuel Vaksmann

Nos dernières vidéos

A Carennac (Lot), grâce à sa station météo, il sait quand irriguer son champ



[f](#)
[t](#)
[in](#)
[p](#)
[e](#)

Circulation - Déplacements, Balma, Haute-Garonne

Publié le 01/09/2021 à 05:11 , mis à jour à 11:16

Il s'agira sans doute d'un des plus gros dossiers du mandat du maire de Balma, Vincent Terrail-Novès : le plan vélo. Un projet qui imposera une refonte poussée de l'agencement routier de la ville. "Notre objectif ne consiste pas à uniquement créer des pistes cyclables, souligne l'édile. Il s'agit, à travers la pratique du vélo, d'adapter nos infrastructures et de repenser l'aménagement urbain". Un chantier titanesque. Car, pour convaincre les plus réticents de s'adonner aux plaisirs de la petite reine, il faudra la rendre commode, agréable et sécurisée. Un simple "chaucidou", lorsque la voie pour les deux-roues non motorisés est dessinée sur la chaussée, voire une zone 30 (lire ci-dessous), ne suffiront donc pas.

### "Repenser globalement la circulation"

C'est pourquoi, selon le maire, le développement du plan vélo devra être corrélé à des plantations végétales d'alignement, à des couloirs cyclables en site propre sans voitures ni motos. "Nous n'avons pas le choix, insiste Vincent Terrail-Novès, parce que nos rues et trottoirs sont étroits et, si l'on veut pouvoir pratiquer le vélo de façon sécurisée, on est obligé de repenser globalement la circulation et l'aménagement de la ville".

Un projet sur lequel l'édile et le conseiller municipal délégué aux transports, Jean Aipar, se penchent depuis le début de leur mandat. Aussi, pour mieux cerner les besoins, l'hôtel de ville a confié au bureau d'études Citec et à l'agence "D'une ville à l'autre" le soin d'imaginer comment "développer la pratique du vélo à Balma, afin de relier ses quartiers aux différentes centralités du territoire".

### Rue par rue

Au programme : la construction de lignes cyclables sur des axes nord-sud et est-ouest. Un maillage interconnecté avec le réseau de transports en commun, dans un espace public requalifié, végétalisé et harmonieux. Un investissement qui n'a pas encore été chiffré, mais qui devrait s'élever à plusieurs millions d'euros, dont le déploiement s'étalera sur plusieurs années. "Nous organiserons une concertation, ajoute le maire, avec la présentation des futurs aménagements et du planning, lors d'une réunion publique qui devrait avoir lieu en septembre ou octobre".

#### Pistes cyclables ou zone 30 ?

Une vingtaine de kilomètres de pistes cyclables sillonnent la ville à ce jour. Aussi, les cyclistes disposent de plusieurs types de voies dédiées. Suivant la topologie des rues, les pistes sont parfois tracées à même la chaussée. Pour autant, lorsque la largeur de la voirie le permet, les pistes sont dites "en site propre". Alors inaccessibles aux véhicules motorisés, ces équipements urbains présentent les meilleures conditions de sécurité pour les cyclistes. Balma compte ainsi 10 km de pistes cyclables aménagées en "site propre".

Les zones 30, qui se multiplient dans les quartiers urbanisés, offrent un accès simultané à la voirie aux véhicules motorisés, aux vélos et aux piétons. Chicanes, dos d'âne ou coussins berlinois y restreignent la vitesse des voitures. Une circulation "paisible" leur est alors fortement prescrite, en principe. Sur cette base, et comptant sur la responsabilité de chacun, des pistes cyclables ne sont pas systématiquement aménagées dans les zones 30.

[f](#)
[t](#)
[in](#)
[p](#)
[e](#)

Emmanuel Vaksmann